



# Robion infos

Le dicton du mois : « Mai fleuri, an réjoui !! »

**FLASH : Réunion publique le mercredi 29 Avril 2009 à 18h30  
Salle de l'Eden**

## Infos Mairie

### POLICE MUNICIPALE...

**provisoirement délocalisée.**

Pendant la période des travaux de leurs locaux, vous pourrez contacter la police municipale dans les salles Mistral, derrière la Mairie (le numéro de téléphone est inchangé)

### NETTOYAGE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Comme cela se pratique depuis 2 ans, la municipalité a passé commande du balayage mécanique des rues et places du village.

Deux passages sont programmés sur la commune ce mois-ci : les mercredis 6 et 20 Mai.

### PERMANENCE DES IMPOTS

Lundi 11 Mai de 9h à 12h30, dans le cadre de la campagne d'impôts sur le revenu 2008, une permanence sera assurée en mairie, pour vous assister dans vos démarches fiscales.

Rappel : la déclaration des revenus 2008 sera en principe à déposer pour le 30 Mai 2009 (version papier) ou pour le 25 Juin 2009 (par Internet).

### VIDE-GRENIER de l'ECOLE MATERNELLE

Enseignants et parents vous attendent nombreux pour ce vide grenier sur le thème de l'enfant qui aura lieu le samedi 16 Mai de 10h à 17h avec petite restauration sur place.

Le prix d'un emplacement de 3m est de 10€, les réservations se font à l'école : 04.90.76.60.34

### INSCRIPTIONS POUR L'ECOLE MATERNELLE et ELEMENTAIRE

École maternelle : vendredi 29/05/09 de 16h à 18h, vendredi 05/06/09 de 14h30 à 16h30, lundi 15/06/09 de 16h30 à 18h, jeudi 18/06/09 de 16h30 à 18h.

Ecole élémentaire : vendredi 29/05/09 de 15h à 17h, vendredi 05/06/09 de 13h30 à 15h, mardi 16/06/09 de 18h à 19h.

### DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

La municipalité rappelle aux propriétaires ou occupants d'habitations situées à moins de 200m des bois, forêt, landes, maquis ou garrigues qu'ils ont **une obligation de débroussailler** (arrêté préfectoral SI2004-03-01-0240-DDAF du mois d'Avril 2004).

### **En zone urbaine :**

Vous devez débroussailler la totalité de la surface de votre terrain, qu'il soit construit ou non.



### **En zone non urbaine :**

Vous devez débroussailler les abords des constructions :

-dans un rayon de 50m autour des bâtiments ou installations,  
-10m de part et d'autre des chemins privés y donnant accès.

Le débroussaillage incombe au propriétaire des bâtiments, même si le rayon de 50m déborde de sa propriété.

Ces travaux doivent être impérativement réalisés selon les règles énumérées ci-dessous **au 31 Mai de chaque année.**

-enlever toute branche surplombant le toit,

-élaguer les arbres conservés jusqu'à une hauteur de 2m au minimum,

-enlever les bois morts déperissants ou dominés sans avenir,

-détruire la végétation herbacée et arbustive au ras du sol,

-enlever les arbres en densité excessive.

Monsieur le Maire et les services de l'état ont obligation de faire appliquer la loi sur le débroussaillage, ainsi que celle d'engager des poursuites envers les propriétaires récalcitrants à cette mise en conformité.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement utile. (04 90 76 60 44).

### FETE DE LA MUSIQUE...

#### **Dimanche 21 Juin**

La fête de la musique est ouverte à tous, les groupes amateurs et autres peuvent se produire dans le village. Si vous êtes intéressé, laissez un message en mairie à l'attention de Claude Pellegrini au 04.90.76.60.44.

### PERTES DE RECOLTE SUITE AUX INONDATIONS DE DECEMBRE 2008

L'arrêté ministériel du 30 Mars 2009 a reconnu le caractère de calamités agricoles pour les pertes de fonds et pertes de récoltes suivantes :

**Biens reconnus sinistrés au titre des pertes de fonds** : sols, ouvrages, arboriculture, viticulture, maraîchage, pépinières, spiruline et cheptel.

**Cultures reconnues sinistrées au titre des pertes de récolte** : maraîchage et pépinières.

Les agriculteurs sinistrés sont invités à retirer en Mairie, les imprimés nécessaires à la constitution de leur demande d'indemnisation.

Les dossiers complétés devront être directement déposés à la DDEA **avant le 10 Mai 2009.**



**LE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS... En bref****LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,****BUDGET PRINCIPAL**

Par 21 voix POUR (17 présents + 4 pouvoirs), 2 voix CONTRE (MM MARCELLIN et DE LUCA) et 3 abstentions (MM WATY, BERNARD et LOHOU), **Approuve le Compte de gestion 2008** dressé par le Comptable de la Commune.

Par 20 voix POUR (16 présents + 4 pouvoirs), 2 voix CONTRE (MM MARCELLIN et DE LUCA) et 3 abstentions (MM WATY, BERNARD et LOHOU), **Approuve le Compte administratif 2008**.

Par 23 voix POUR (19 présents + 4 pouvoirs), 1 voix CONTRE (M. MARCELLIN) et 2 abstentions (MM WATY et DE LUCA), **Décide** de ne pas faire d'affectation du résultat et **de reprendre l'excédent de fonctionnement 2008**, soit 423 361,59 € en section de fonctionnement (article 002 - résultat reporté) du budget primitif 2009.

Par 21 voix POUR (17 présents + 4 pouvoirs), 4 voix CONTRE (MM MARCELLIN, WATY, LOHOU et DE LUCA) et 1 abstention (M. BERNARD),

**Vote le budget Primitif 2009**, à savoir : dépenses de fonctionnement 3 527 608 €, dépenses d'investissement 1 834 746 €, TOTAL DES DEPENSES 5 362 354 €. Recettes de fonctionnement 3 527 608 €, recettes d'investissement 1 834 746 €, TOTAL DES RECETTES 5 362 354 €.

**Fixe**, ainsi qui suit, **le taux des trois taxes** : Taxe d'habitation 11,61 %, foncier bâti 20,82 %, foncier non bâti 51,37 %.

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 1 voix CONTRE (M. MARCELLIN) et 4 abstentions (MM WATY, BERNARD, LOHOU et DE LUCA), **Approuve le Compte de gestion 2008** dressé par le Comptable de la Commune.

Par 21 voix POUR (17 présents + 4 pouvoirs), 2 voix CONTRE (MM MARCELLIN et WATY) et 3 abstentions (MM BERNARD, LOHOU et DE LUCA), **Approuve le Compte Administratif 2008**.

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 2 voix CONTRE (MM MARCELLIN et WATY) et 3 abstentions (MM BERNARD, LOHOU et DE LUCA), **Décide** de ne pas faire d'affectation du résultat et **de reprendre l'excédent d'exploitation 2008**, soit 183 477,71 €, en section d'exploitation (article 002 résultat reporté) du Budget Primitif 2009).

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 2 voix CONTRE (MM MARCELLIN et WATY) et 3 abstentions (MM BERNARD, LOHOU et DE LUCA),

**Vote le Budget Primitif 2009**, à savoir : dépenses d'exploitation 352 469 €, dépenses d'investissement 735 803 €, TOTAL DES DEPENSES 1 088 272 €. Recettes d'exploitation 352 469 €, recettes d'investissement 735 803 €, TOTAL DES RECETTES 1 088 272 €.

**BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »**

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 1 voix CONTRE (M. WATY), 3 abstentions (MM BERNARD, LOHOU et DE LUCA) + 1 refus de prendre part au vote (M. MARCELLIN « ce vote n'est pas démocratique »), **Approuve le Compte de gestion 2008** dressé par le Comptable de la Commune.

Par 21 voix POUR (17 présents + 4 pouvoirs), 3 voix CONTRE (MM MARCELLIN, WATY et DE LUCA) et 2 abstentions (MM BERNARD, LOHOU), **Approuve le Compte administratif 2008**.

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 3 voix CONTRE (MM MARCELLIN, WATY et DE LUCA) et 2 abstentions (MM BERNARD, LOHOU), **Décide** de ne pas faire d'affectation du résultat et **de reprendre** les 25 328,79 € en section de fonctionnement (article 002 résultat reporté) du Budget primitif 2009.

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 3 voix CONTRE (MM MARCELLIN, WATY et DE LUCA) et 2 abstentions (MM BERNARD et LOHOU),

**Vote le Budget Primitif 2009**, à savoir : Dépenses de fonctionnement 339 093 €, Dépenses d'investissement 141 410 €, TOTAL DES DEPENSES 480 503 €. Recettes de fonctionnement 339 093 €, Recettes d'investissement 141 410 €, TOTAL DES RECETTES 480 503 €.

**BUDGET ANNEXE « OFFICE DE TOURISME »**

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 3 voix CONTRE (MM MARCELLIN, WATY et DE LUCA) et 2 abstentions (MM BERNARD et LOHOU), **Approuve le Compte de gestion 2008** dressé

par le comptable de la Commune.

Par 21 voix POUR (17 présents + 4 pouvoirs), 3 voix CONTRE (MM MARCELLIN, WATY et DE LUCA) et 2 abstentions (MM BERNARD et LOHOU), **Approuve le Compte administratif 2008**.

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 4 voix CONTRE (MM MARCELLIN, WATY, LOHOU et DE LUCA) et 1 abstention (M. BERNARD), **Décide d'affecter l'excédent** de la section de fonctionnement au 31 décembre 2008, soit 9 463,80 € pour partie, à la couverture des besoins de financements de la section d'investissement à hauteur de 400 € (article 1068) et le solde est reporté en recettes de la section de fonctionnement pour 9 063,80 € (compte 02).

Par 22 voix POUR (18 présents + 4 pouvoirs), 2 voix CONTRE (MM MARCELLIN, et WATY) et 3 abstentions (MM BERNARD, LOHOU et DE LUCA),

**Vote le Budget Primitif 2009**, à savoir : Dépenses de fonctionnement 79 313 €, Dépenses d'investissement 783 €, TOTAL DES DEPENSES 80 096 €. Recettes de fonctionnement 79 313 €, Recettes d'investissement 783 €, TOTAL DES RECETTES 80 096 €.

A l'unanimité (23 présents + 4 pouvoirs), **Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement aux associations** qui figurent sur une liste récapitulative disponible en mairie.

(Monsieur Gilbert LOHOU, Président de l'Association Robion Culture Loisirs, ayant quitté la salle), à l'unanimité (21 présents + 5 pouvoirs), **Attribue à l'Association Robion Culture Loisirs** une subvention de fonctionnement de 4 100 € pour l'année 2009.

A l'unanimité (22 présents + 5 pouvoirs), **Attribue à l'Association « Le Fer à Cheval »** une subvention de fonctionnement de 8 400 € pour l'année 2009.

(Monsieur Eric PENALVER, Président du Comité de la Foire, ayant quitté la salle), par 24 voix POUR (20 présents + 4 pouvoirs) + 1 refus de signer (M. MARCELLIN « Le débat n'est pas ouvert ; il n'y a pas de discussion sur le fond »), **Attribue au Comité de la Foire** une subvention de fonctionnement de 1 650 € pour l'année 2009.

(Madame Valérie MOUTTE, responsable de l'USEP école primaire de Robion, ayant quitté la salle), à l'unanimité (21 présents + 4 pouvoirs), **Attribue à l'Association USEP de l'école primaire de Robion** une subvention de fonctionnement de 1 100 € pour l'année 2009.

(Monsieur Eric PENALVER, Vice-président de l'Association U.S Porte du Luberon, ayant quitté la salle), à l'unanimité (21 présents + 4 pouvoirs), **Attribue à l'Association U.S Porte du Luberon** une subvention de fonctionnement de 8 000 € pour l'année 2009.

A l'unanimité (22 présents + 5 pouvoirs), **Fixe le montant de la vacation funéraire** à 20 € pour la surveillance et le contrôle des opérations funéraires effectués par les agents de police municipale.

**Information sur les décisions du Maire**

**Par décision n° 14**, j'ai été autorisé à signer un avenant n° 1 au marché public relatif à l'entretien de l'éclairage public, pour l'année 2009, à passer entre la Commune de Robion, la Société IDEX Energies, sise 72 Avenue Jean-Baptiste Clément - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transfère le marché, et la Société ETDE, sise 1 Avenue Eugène Freyssinet - 78280 GUYANCOURT, qui en devient le nouveau titulaire. **Par décision n° 15**, j'ai été autorisé à signer un contrat de services pour la maintenance d'un copieur de marque KONICA MINOLTA (modèle EP 3010), avec la société KONICA MINOLTA FRANCE Groupe Delta, sise Route d'Arles - 30230 BOUILLARGUES. La durée du contrat est de 60 mois pour un montant trimestriel de 206,25 € HT + 40,00 € HT annuels de frais. **Par décision n° 16**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise PROVENCE HORIZON BLEU, sise 723 Avenue Aristide Briand - 84440 ROBION, un marché de travaux, d'un montant de 58 900,44 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI. **Par décision n° 17**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise EDP, sise 375 Chemin des Coupines - 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE, un marché de travaux, d'un montant de 20 652,06 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI. **Par décision n° 18**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise A.R.T. des Sols, sise ZA Les Cigalières, 225 Allée du Mistral - 84250 LE THOR, un marché de travaux, d'un montant de 16 194,22 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI. **Par décision n° 19**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise FAUCHERON, sise BP 3 - 84401 APT CEDEX, un marché de travaux, d'un montant de 22 836,12 € HT,

Pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI. **Par décision n° 20**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise BISCARAT, sise 48 Avenue Abel Sarnette – 84300 CAVAILLON, un marché de travaux, d'un montant de 12 885 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI. **Par décision n° 21**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise BISCARAT, sise 48 Avenue Abel Sarnette – 84300 CAVAILLON, un marché de travaux, d'un montant de 11 511,00 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI. **Par décision n° 22**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise BISCARAT, sise 48 Avenue Abel Sarnette – 84300 CAVAILLON, un marché de travaux,

d'un montant de 12 070,00 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI. **Par décision n° 23**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise CD FERRONNERIE, sise ZI Sainte Croix – 84260 SARRIANS, un marché de travaux, d'un montant de 1 696,00 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI. **Par décision n° 24**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise GA PEINTURE, sise ZA de l'Espoir – 84210 PERNES LES FONTAINES, un marché de travaux, d'un montant de 8 604,19 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI.

## Associations, la parole est à vous !

### Information aux Associations... transmission par mail de vos articles :

[robioninfo@mairie-robion.fr](mailto:robioninfo@mairie-robion.fr)



#### RND Robion Nature Découvertes :

Les marches du mois :

Dimanche 3 Mai – départ à 8h – Luberon St Bonnet du Gard

Dimanche 10 Mai – départ à 8h – de Vitrolles en Luberon à Montjustin

Dimanche 24 Mai – départ à 9h – Gémenos – Vallée de St Pons

Samedi 6 Juin – départ à 13h30 – Vallon de l'Aiguebrun

Départs devant la mairie, en cas de manifestation dans le haut du village, RV au parking de l'Office de Tourisme

En cas d'intempéries, la randonnée peut être modifiée ou annulée.

En cas d'annulation, la randonnée peut être reportée au dimanche suivant

Exposition botanique à la salle d'Expo de l'Office de Tourisme, le samedi 16 Mai de 14h à 18h et le dimanche 17 Mai de 9h à 18h.

Contact : 04.90.76.52.18

#### FNACA

Le comité intercommunal de la FNACA informe ses adhérents que la commune accueille le congrès département à la salle de l'Eden le Samedi 16 Mai de 8h30 à 12h, celui-ci sera suivi d'un apéritif servi place J. Ferry et un repas à Oppède clôturera cette journée.

#### FOOTBALL JEUNESSE

Nouveau à Robion !!! Cette association propose pour vos enfants de l'éveil, de l'initiation, du perfectionnement, et pour les plus petits, la découverte du football. Ouvert toute l'année, vacances et samedis compris ; par petits groupes.

Pour tous renseignements, tarifs, contacter Monsieur ou Madame Franck Ferron au 04 90 74 13 62 ou au 06 87 11 92 09.

#### AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES ...

##### Remise de médailles

Vendredi 15 Mai à 19h à l'Eden, venez nombreux assister à la remise de médailles pour certains donateurs bénévoles. La

cérémonie s'achèvera par un apéritif offert par la Municipalité.

De plus, pour promouvoir le don de sang, l'amicale de Robion organise une chasse au trésor, le 28 Juin, à partir de 14h, sur la commune. Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme (04 90 05 84 31). L'amicale vous remercie d'avance de votre participation.

#### US PORTE du LUBERON (USPL) ....

##### Tournoi des commerçants

C'est chaque année une manifestation attendue...

L'US Porte du Luberon organise pour le plaisir de tous, le Tournoi des Commerçants, le **dimanche 14 Juin 2009**, sur la journée, au stade Di Meco.

Ce tournoi de football réservé aux commerçants, artisans et entreprises des communes des Taillades et Robion, regroupe un grand nombre de participants-tes et de spectateurs-trices désireux- ses de partager un bon moment sportif et amical. S'inscrire au plus vite, le nombre d'équipes est limité.

On pourra applaudir amoureux du ballon rond, comme admirer découvertes de talents cachés et vocations nouvelles...

**Contacts : 04 90 76 53 09 ou 06 33 24 51 10**

**et 04 90 71 40 72 ou 06 62 73 23 13**

**NB :** tournoi jeunes le 13 Juin au stade Di Meco

#### SOIREE THEATRE de L'ARCL

La compagnie Karambola, présentera " le père Noël est toujours une ordure", le samedi 23 Mai à 21h à la salle de l'Eden.

Il s'agit d'une adaptation de la pièce écrite par l'équipe du "Splendid".

#### MOTO - BALL CLUB ROBIONNAIS

Voici le programme du mois de Mai :

-Vendredi 1<sup>er</sup> Mai : soirée Moules – Frites, place J Ferry à partir de 12h30, (12€ : moules- frites, fromage, dessert, café, boisson) pensez à prendre vos couverts, ½ tarif pour les enfants de moins de 12ans.

Réservation avant le 26 Avril au 04 90 76 58 27.

-Samedi 09 Mai : match de championnat cadets à 17h Robion – Valréas, suivi à 20h d'un match Séniors Robion – St Georges.

-Samedi 23 Mai : match de championnat cadets à 17h Robion – Vaison, suivi à 20h d'un match Séniors Robion – Vaison.

## Les Commissions vous informent ...

### Commission Communale d'Action Sociale – CCAS

#### Monique Joanny – Vice- présidente

Comme tous les 1<sup>er</sup> lundis du mois, le CLIC assurera sa permanence le lundi 4 Mai au CCAS de Robion de 14 h à 16 h

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie), service gratuit, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de coordination destiné aux personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels intervenant auprès du public âgé.

Pour plus de renseignements, CLIC : 06 30 24 72 32

#### AMAV

Une convention a été signée entre le CCAS et l'AMAV : Association de Médiation d'Aide aux Victimes, 110 rue Aimé Autrand à AVIGNON. amav84@wanadoo.fr

L'association vous accueille, vous aide à identifier vos difficultés et vos besoins, vous renseigne sur vos droits (plainte, préjudice, aide juridictionnelle ...)

Permanences hebdomadaires à Cavailon et à L'Isle sur la Sorgue.

Pour plus de renseignements, CCAS : 04 90 76 62 90



## Le calendrier de Mai

Suivant la manifestation plus de détails dans les rubriques  
'Associations, la parole est à vous' ou 'Les Commissions vous informent'....  
Plus d'informations à l'Office de Tourisme - 485 avenue Oscar Roulet ou sur le site [www.robion.fr](http://www.robion.fr)

- 01** - MBCR - Repas « Moules-frites » - place Jules Ferry - 12h  
**01** - Robion Lagnes Tennis Club - finale tournoi interne - à Oppède  
**02** - Loto de l'ARDA - Eden - 14h  
**03** - RND - St Bonnet du Gard - départ 8h  
**03** - La Folie - vide grenier - Parking Di Méco - contact : 04.90.76.66.06  
**03** - OMCR - Repas « Méchoui » - parc Matheron  
**04** - Permanence du CLIC - CCAS- 14h à 16h  
**09** - ARCL - soirée dansante - Eden  
**10** - RND - de Vitrolles en Luberon à Montjustin - départ 8h  
**10** - US Porte du Luberon - match Robion / Isle - stade Di Meco - 15h  
**15** - Amicale des donneurs de sang - remise de médailles - Eden - 19h  
**16** - FNACA - congrès départemental - Eden - matin  
**16** - Basket - Repas - Eden - 20h30  
**16** - Vide grenier - thème 'Enfant' - école maternelle de 10h à 17h - contact : 04.90.76.60.34  
 Du **16** au **17** - Expo Botanique de RND à la salle d'expo de l'Office de Tourisme  
**17** - US Porte du Luberon - match Robion / Rasteau - stade Di Meco- 15h  
 Du **17** Mai au **7** Juin - Robion Lagnes Tennis Club - tournoi open de tennis  
**21** - Archers de Baude - journée détente - chemin de l'Angle  
**22** - 'Fer à Cheval' - concert jazz Bossa Isabelle Kurbet - Eden - 20h30  
**23** - ARCL / Karambola - soirée théâtre - Eden - 20h30  
**24** - RND - Gémenos, Vallée de St Pons - départ 9h  
**28** - Musibus - devant la mairie - 14h30 à 16h  
**29** - Permanence JC. Bouchet, député de Vaucluse - Mairie - à partir de 9h  
**31** - 'Fer à Cheval' - Balletti 12/16 ans - salle du Bassin - 14h à 18h
- Quelques dates en Juin :**  
**05** - Don du sang - Eden - de 15h30 à 19h30 - [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)  
**06** - Spectacle de « en K danse » - Théâtre de Verdure  
**07** - Élections européennes  
**12** et **13** - Fête de l'ARCL  
**13** et **14** - USPL - tournois de foot



Prochaine parution du  
robion infos: Juin 2009 ;  
envoi des articles par mail  
avant le 09 Mai 2009  
( [robioninfo@mairie-robion.fr](mailto:robioninfo@mairie-robion.fr) )

### Bibliothèque

#### HORAIRES DU MOIS DE MAI



La bibliothèque ouvrira ses portes le mardi de 17h à 19h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 16h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h.

#### MUSIBUS

Le musibus est un service de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP). Il met à disposition de ses adhérents des CD, des partitions, des livres sur la musique et les musiciens. C'est un service de prêt direct aux usagers. Le musibus revient sur la commune toutes les cinq semaines. Prochains passages le jeudi 28 Mai et le lundi 29 Juin de 14h30 à 16h, devant la mairie. Un document explicatif est disponible en bibliothèque, en mairie et à l'Office de Tourisme.

### En Vrac !!!

#### UN NOUVEAU GRAPHISTE SUR ROBION...

Renaud Merle vous propose ses services, par le biais de son site internet : [www.renaudmerle.fr](http://www.renaudmerle.fr)

Pour plus de renseignements : 06 28 13 91 09 ou 04 90 75 22 25

#### ...ET UN COMMERCE SUPPLEMENTAIRE

Le show room **Béton Déco n° Co** a ouvert ses portes sur la route des Alpes.

Vous y trouverez des expositions et réalisations sols, murs, salle de bain, cuisine et meuble sur mesure en béton ciré teinté dans la masse.

Nous commercialisons le produit de base et afin de compléter notre service à la clientèle nous organisons des journées d'initiations ouvertes à tous durant lesquelles une personne expérimentée vous formera à l'application du béton ciré.

Béton Déco n° Co

Route des Alpes - 84 440 Robion - 04.90.06.08.97